



CLASSIQUES
GARNIER

UBÉDA (Nathalie), « Annexe III. Le Vice-consul Américain Sheldon B. Vance s'adresse au maire de Villefranche-sur-Mer au sujet de la reprise des escales de la VI^e flotte, 29 janvier 1948 », *L'Armée américaine sur la Côte d'Azur. Repos et démonstration de puissance (1917-1967)*, p. 427-428

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16062-5.p.0427](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16062-5.p.0427)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ANNEXE III

Le Vice-consul Américain Sheldon B. Vance
s'adresse au maire de Villefranche-sur-Mer
au sujet de la reprise des escales de la VI^e flotte,
29 janvier 1948

Nice, France, le 29 janvier 1948

Monsieur le Maire,

Me référant à votre lettre du 31 Décembre 1947 et après avoir transmis votre demande à l'Attaché-Naval de l'Ambassade des États-Unis à Paris, comme je vous en ai avisé le 6 janvier 1948, j'ai le plaisir de vous informer que le Commandant en chef des Forces Navales Américaines en Méditerranée accepte votre gracieuse invitation et – à condition que les autorisations diplomatiques soient obtenues – le destroyer américain « GEARING », battant pavillon du Capitaine de Vaisseau Commandeur du Destroyer Squadron 4, sera à Villefranche entre le 6 et 9 Février prochain.

Je vous communiquerai en temps opportun, le cas échéant, l'heure exacte de l'arrivée du navire en question.

Je suis heureux que votre invitation ait été l'objet d'une suite favorable et je ne doute nullement que l'équipage du destroyer sera enchanté de son séjour à Villefranche, l'accueil que votre ville a toujours réservé aux navires américains qui sont venus mouiller dans votre rade ayant été apprécié comme il convenait.

Il va sans dire que si vous jugez utile d'inscrire mon nom parmi les membres de votre Comité d'Honneur, je n'y verrai nul inconvénient et ne pourrai qu'être flatté de cette offre.

De mon côté, je reste à votre disposition pour faciliter votre tâche dans la mesure du possible et vous aider dans la réalisation du Combat Naval Fleuri, dont la renommée est si répandue, même hors de France.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Sheldon B. Vance, Vice-Consul Américain

Source : Archive municipales de Villefranche-sur-Mer, 8H1 bis.